

Remue-méninges à Schwarzenburg

Autor(en): **Mathey, René**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **45 (1998)**

Heft 11-12

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-369079>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Un séminaire dense

Remue-méninges à Schwarzenburg

Pour son traditionnel séminaire d'automne, l'USPC avait choisi deux thèmes d'actualité: le partenariat pour la paix et la protection de la population 200X. Quelque 160 personnes avaient fait le déplacement; parmi elles une petite quinzaine de latins (!). Parmi les personnalités présentes, on reconnaissait Sadok Znaidi, Secrétaire général de l'OIPC, ainsi qu'Hans Mumenthaler, ancien directeur de l'OFPC.

RENÉ MATHEY

Plusieurs des sujets proposés ont déjà été traités, à de nombreuses reprises, dans les colonnes de *Protection civile*. Raisons pour lesquelles nous ne reviendrons pas en détail sur tous les aspects présentés par les différents orateurs. Le point fort de ces séminaires est de pouvoir, sinon se faire une idée précise de l'état d'avancement des réflexions en cours, au moins d'entendre, «en direct», les principaux acteurs chargés des réflexions et des propositions de modification de certains concepts «ancestraux» qui vont, à terme, modifier profondément notre façon de percevoir ce qui nous entoure.

Partenariat pour la paix

Il appartenait à l'ambassadeur Anton Thalmann, directeur de projet du futur rapport sur la politique de sécurité, de faire partager son analyse de situation. Cette analyse, déjà esquissée dans le rapport Brunner, ne fait que confirmer l'absolue nécessité de coordonner nos efforts avec nos «voisins», afin de prendre les mesures capables de répondre aux nouvelles menaces. En effet, depuis la chute du mur de Berlin, la position de la Suisse est passée du stade d'observateur à celui d'acteur. Acteur dans le sens où beaucoup des nouvelles menaces évoquées ne peuvent trouver de solutions qu'à travers une coopération internationale. Alors évidemment, restent posées deux questions de fond: comment justifier notre statut de neutralité et quelle attitude adopter face à l'OTAN? Pour ajouter au trouble de la démonstration, Anton Thalmann insiste encore sur le fait que l'Europe dispose d'une «architecture européenne de sécurité» avec l'aide de toute une batterie d'institutions (OTAN, OSCE, ONU, GASP, etc.) et

que la Suisse, sans en être exclue, occupe un strapontin. Même si, par ailleurs, des contacts et une forme de coopération existent déjà, ou se développent. On comprend dès lors pourquoi les missions fondamentales des armées européennes, et singulièrement la nôtre, doivent être conçues en fonction d'un partenariat pour la paix. Et plus dans l'optique de la seule défense du territoire. D'ailleurs, le partenariat pour la paix est déjà une réalité pour la Suisse. En décembre 1996, le conseiller fédéral Flavio Cotti a pu signer un document de base, ratifié en juin 1997 par son collègue Adolf Ogi, qui donne une identité au premier programme de partenariat. Cette participation de la Suisse à ce programme est intéressante parce qu'il est conçu à la carte. Il laisse, en collaboration avec l'OTAN, la possibilité à chaque partenaire de concevoir son type et ses buts d'engagement.

Il est bon de rappeler que la Suisse offre à ses partenaires, dans le cadre de son programme IPP, un certain nombre de possibilités d'échanges: l'aide de secours civils et militaires en cas de catastrophe, un contrôle du respect d'armistices en cas de crises ou conflits, un centre de formation en matière de politique de sécurité, cours de formation pour les formations d'observateurs de l'ONU, expertise spécialisée (AC), cours et formation en matière de médecine de guerre ou de catastrophe, etc.

Entre ombre et lumière

Le conseiller national Jacques-Simon Eggly était chargé, lui, de faire une sorte de liaison entre le rapport Brunner et les arcanes de la protection de la population 200X dont la PCi, à tort ou à raison, se sent un peu mise à l'écart.

Magistrale leçon de modestie et d'histoire que nous a assenée Jacques-Simon Eggly. On n'en attendait d'ailleurs pas moins de ce professeur d'histoire qui, sans pédantisme aucun, a replongé chacun dans son manuel d'écolier ou d'étudiant pour démontrer combien la Suisse a déjà vécu d'incertitudes. Que notre pays doute, soit à la recherche de son identité, d'une nouvelle cohésion nationale, n'est pas pour étonner J.-S. Eggly. A titre d'exemple, de citer la défaite de Marignan qui, selon lui, est à la base de la politique de neutralité de la Suisse par le fait qu'elle a substitué à l'intervention de ses troupes à l'extérieur,

une politique d'abstention. Mais, dans le même temps, elle a conçu une politique de mise à disposition de troupes au titre de service étranger. Ce qui explique, selon J.-S. Eggly, que c'était une autre façon pour la Suisse d'être impliquée dans la politique européenne. Elle n'intervenait plus en tant qu'Etat, mais mettait à disposition un service de mercenaires.

Nous voilà déjà en 1815, qui verra la Suisse se livrer à une véritable opération de rattrapage. C'est la Restauration, due à la concordance entre l'intérêt du pays et celui des nations européennes. «On ne doit jamais oublier que sans le tsar de Russie, sans l'Angleterre et sans l'Autriche, la Confédération n'aurait pas pu être restaurée et voir son statut de neutralité sanctionné par un traité international.» On peut ajouter, poursuit Jacques-Simon Eggly, que dès le 19^e siècle la politique de la Suisse a été presque exclusivement extérieure et économique, à laquelle est venue s'ajouter une politique humanitaire. En fait, cela arrangeait bien les puissances extérieures. «N'oublions pas 1863, date de la fondation de la Croix-Rouge, n'oublions pas 1864, date de l'édification des premières conventions humanitaires dont la Suisse a été consacrée gardienne des Conventions de la Croix-Rouge.»

«Après la Seconde Guerre mondiale, période d'ombre et de lumière, si pendant longtemps on n'a vu que des lumières, depuis un certain temps, on a tendance à ne voir que des ombres. Je crois vraiment qu'il faut redire que si la Suisse a commis des erreurs, qu'elle aurait pu avoir une politique des réfugiés plus généreuse, il faut dire aussi que dans ce contexte très difficile, nos prédécesseurs qui craignaient un envahissement du pays ont réussi à sauvegarder l'indépendance, les libertés. Finalement, la politique de défense de la Suisse ne peut pas être examinée si on ne se remet pas dans les contextes des moments où l'on ne pouvait pas raisonner comme aujourd'hui.»

Mais, pour J.-S. Eggly, il faut aussi reconnaître que la Suisse n'a pas su mesurer l'importance historique de la création de la Communauté européenne en 1958. Cette construction audacieuse, vouée à l'époque par certains à l'échec, est devenue une réalité qui regroupe les principaux pays de l'Europe occidentale au point qu'aujourd'hui, il ne reste plus que la Norvège, l'Islande, la Suisse et le Liechtenstein hors

de l'Union. Etant entendu que les trois autres pays sont dans l'espace économique et que la Suisse n'est ni dans l'un ni dans l'autre.

Aujourd'hui, J.-S. Eggly ne voit pas comment pourraient renaître des guerres fratricides entre les différents pays composant la Communauté européenne. En revanche, les conflits à travers les Etats, les problèmes de minorités, d'ethnies, de migrations, telles sont les nouvelles menaces auxquelles s'ajoutent les catastrophes de toutes natures. Face à cela, la Suisse ne peut se prémunir seule. Itou en matière de prévention. Mais il est tout aussi nécessaire d'affirmer que l'armée reste un instrument de cohésion nationale. La Suisse doit conserver un instrument de défense conçu de telle manière qu'il permette, le cas échéant, de revenir à une conception de défense du territoire.

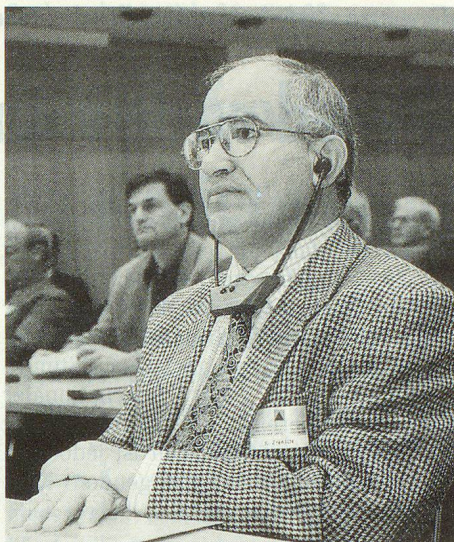
«La politique de sécurité de la Suisse doit donc tenir compte de tous ces facteurs et participer de façon la plus étroite possible à une Union européenne, c'est incontournable», affirme J.-S. Eggly. «Finalement, poursuit l'orateur, c'est une bonne chose que le Département militaire soit devenu le Département de la population, incluant la PCI aussi bien que la défense et pourquoi pas les sports. Chacun a pu voir à la télévision que des militaires français sont au Nicaragua et au Honduras, il y a aussi des Suisses. Et je ne vois pas pourquoi», affirme encore J.-S. Eggly, «il n'y aurait pas non plus la présence de la protection civile autour du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe, de même que des soldats suisses.

En tout cas, tous les éléments évoqués sont, certes, sujets à réflexion, mais ils seront à la base de notre nouvelle politique de sécurité.»

Au travail

La journée s'est conclue par une série d'ateliers, dont le travail consistait à recueillir des informations sur les attentes des responsables communaux et cantonaux par rapport à la réforme 200X.

Du côté latin, l'atelier s'est montré assez réservé quant à ses attentes, arguant du fait qu'il manque encore quelques précisions de la part de l'OFPC, notamment en matière d'effectifs, sur ce que l'on entend par décentralisation des compétences. Bref, chacun observe chacun, d'autant plus qu'on pourrait craindre l'avènement de PCI jouant en catégorie A et d'autres en C, sans compter le concept de géométrie variable, etc. D'autres craintes, aussi quant à la capacité d'aboutir à une véritable coopération avec les différents partenaires à concourir à mettre en place une



Un auditeur attentif, Sadok Znaïdi, Secrétaire général de l'OIPC.



Jacques-Simon Eggly: «... Nos pré-décresseurs ont réussi à conserver l'indépendance et les libertés de notre pays...»

protection de la population efficace. Finalement, chacun attend que le cadre d'évolution de la future PCI soit le fait de lignes directrices précises, établies par la Confédération. Quant à l'obligation de servir, elle reste un facteur constitutif de la politique de sécurité. A ce titre, elle doit rester dans cette ligne. Quant à l'instruction, l'idée d'une formation de base distillée par la Confédération n'est pas considérée comme utopique.

Finalement, une bonne journée

On a encore entendu Paul Thüning, directeur de l'OFPC, qui s'est félicité de la bonne collaboration et des enseignements que l'Office pourra retirer de cette journée.

Le plus ardu sera, pour tous ceux qui sont en charge de proposer, de convaincre les institutions et les citoyens lambda de modifier leurs systèmes de pensée et leurs comportements. D'ailleurs, il est frappant de constater que d'un côté la langue anglaise devient une sorte de «passe muraille» obligé, et que de l'autre, on cherche à se convaincre que la Suisse a un rôle à jouer. Et c'est vrai. A quel prix? L'avenir nous le dira.

Le plus gênant, ce sont toutes ces appellations se terminant par un 200X, qui ont une fâcheuse tendance, pour les acteurs du terrain, de donner à penser qu'il manque une vision globale. Que tout flotte dans un brouillard peu rassurant. Sur le fond pourtant, ce fut une bonne journée; elle aura eu le mérite de montrer la complexité des problèmes que pose la radicalisation de ce que l'on appelle «les menaces». De plus, relever un tel défi n'est pas favorisé par la position d'isolement de notre pays. Finalement, il était bien plus confortable pour chacun, lorsque l'ennemi venait de l'Est. ▀



Le groupe latin phosphore.

PHOTOS: RM/INFO, PULLY